

Bilan d'activité 2020 du réseau SupDPO

« Sensiblement marquée par la pandémie COVID-19, les travaux du réseau SupDPO et plus largement des établissements en 2020 ont été fortement repriorisés par ses conséquences au sein du secteur : le réseau a démontré toute sa force et l'intérêt de travailler ensemble dans une conjoncture représentant une véritable révolution numérique pour les organismes de l'ESRI : tout le fonctionnement des établissements a ainsi été revisité à l'aune de la dématérialisation des process, de la mise en place de nouveaux outils collaboratifs et d'une activité intense de la recherche : de l'instauration en masse de la classe virtuelle à la création de projet de recherche de toutes pièces permettant d'entrevoir l'amélioration des connaissances et donc l'accompagnement des politiques publiques en la matière¹, les DPO du réseau SupDPO ne se sont jamais arrêtés, donnant toute la place utile et nécessaire à la politique de protection des données de l'Union européenne et à la protection des droits fondamentaux des personnes concernées par les traitements de données mis en œuvre.

Enfin, **l'invalidation du cadre juridique de transfert de données personnelles entre l'Union Européenne et les Etats-Unis** marque le pas vers l'affirmation et le renforcement de la sécurité juridique des acteurs.

Il est rappelé dans le document ci-après les principaux travaux du réseau. **Chacun des membres y ayant contribué en est ici vivement remercié**. »

Le Bureau de la Présidence

Le réseau SupDPO, constitué de 175 membres fin 2020, a pour objectif :

- de favoriser les échanges et les partages d'expérience entre les délégué.e.s à la protection des données (DPO) du réseau ;
- de participer aux actions menées dans le cadre des partenariats CPU/CNIL et CGE/CNIL;
- de contribuer à une meilleure diffusion de la culture « Protection des données » auprès des acteurs de l'enseignement supérieur (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs).

Bilan 2020

1. Changement de gouvernance et d'organisation :

- Création d'un Bureau de la Présidence composé de Marion Lehmans (Présidente de SupDPO), Victor Larger (vice-président délégué), Timothée Bonnet (vice-président communication), Héloïse Faivre (vice-présidente Vie du Réseau), Guillaume Pourquié (vice-président Grandes écoles).

Le **Bureau de la Présidence** définit l'orientation stratégique du réseau. Il fixe la vision et les missions du réseau, est l'instance de pilotage opérationnelle. Il cadre les objectifs des Groupes de travail constitués.

¹ https://mindsized.org/spip.php?article305

- Le groupe des animateurs du réseau devient **le Conseil**. Celui-ci constitue l'instance de supervision de SupDPO. Il assure le bon niveau d'expertise apporté aux échanges du réseau. Il valide les publications. Chacun de ses membres est responsable de la co-animation des différents Groupes de travail avec les DPO membres du réseau contributeurs.

Membres du Conseil fin 2020 :

- les membres du Bureau ci-dessus précisés ainsi que
- Guy Bisiaux DPO Université Polytechnique Hauts-de-France
- Anne Combe DPO Inria
- Sylvie Dourlat DPO HEC
- Patrick Guillot DPO mutualisé Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont-Blanc
- Robert Malek DPO Institut Mines-Telecom
- Sarah Pauloin DPO Université de Paris
- Jean-Luc Tessier DPO Université de Lille

2. Les travaux de SupDPO s'articulent en 3 axes

Axe 1: Mutualisation et poursuites des GT et publications sectorielles

- + de 240 échanges sur la liste en 2020.
- + de 11 GT actifs (incluant la participation de plus de 50 DPO) :

Fiche RGPD de l'ESRI

- Fiche n°1 Définitions des notions clés de la réglementation Informatique et Libertés
- Fiche n°13 Contrôle de l'utilisation des moyens informatiques
- Fiche n°14 Création et fonctionnement de sites internet
- Fiche n°16 Communication à des tiers autorisés d'informations relatives aux personnels et aux étudiants
- Fiche n°18 Dispositifs de vidéosurveillance
- GT ParcourSup (travaux internes SupDPO puis participation au GT piloté par le MESRI)
 - AIPD cadre sur l'outil d'aide à la décision (MESRI)
 - Contribution aux projets de recherche

• GT GAFAM

- Conseils et propositions aux Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche concernant le choix et la mise en œuvre des suites collaboratives « For Education »
- Outils collaboratifs dans l'ESR (COVID-19 / outil de visio-conférence)
- AIPD outil de visioconférence
- Invalidation du Privacy Shield: recommandations pour l'ESR concernant l'utilisation de solutions numériques relevant du droit américain (USA)



• GT Recherche

- Collaboration fructueuse SupDPO Fédération des Comités d'éthique institutionnels
 - les séquences de la conformité : obtenir un avis éthique et/ou une attestation de conformité (logigramme)
 - la diffusion commune des avertissements relatifs à la protection des données
- AIPD cadre sur les thèses en médecine relevant de la MR-004

Diverses instructions

- Télé-surveillance des examens
- Utilisation de la webcam en salles de cours en visioconférence
- Transmission de pièces justificatives aux financeurs
- Responsabilité des traitements de certifications (consultation EDPB)
- Enquête annuelle d'insertion professionnelle (en lien avec ResoSup, CPU, MESRI)

Axe 2: Pérennisation du réseau SupDPO

- + de 40 nouveaux DPO dans le réseau en 2020
- Nouvelle gouvernance 2020 (Bureau / Conseil)
- Travaux sur la création de statut associatif loi 1901
- Renouvellement du site public https://reseau.supdpo.fr
- contact@supdpo.fr

Axe 3: Soutien aux établissements et aux DPO

- 7 permanences proposées aux membres du réseau
- +wiki-outils et initiatives à connaître et diffuser
- Soutien à la formation :
 - Formation
 - Série « Partage d'expériences »
 - Lectures et vidéos plébiscitées par SupDPO
 - Suivre l'actualité, s'informer
- Veilles sectorielles assurées sur Twitter par le compte de l'association @supdpo et les comptes des DPO du Bureau de SupDPO (@geekiviste, @mamadata5, @poqetta)
- <u>Diffusion d'offres d'emploi</u> pour les DPO et établissements qui le souhaitent
- Création et lancement du 1^{er} Prix SupDPO²
- Prise de position et publication de la tribune
 « <u>Déconfinement : le RGPD n'est pas une arme mal maîtrisée</u> mais un gilet pare-balles »



² https://www.ehesp.fr/2020/12/17/le-delegue-a-la-protection-des-donnees-de-lehesp-recompense-par-le-reseau-supdpo/

Fin décembre, la Présidente de SupDPO ouvre un **4**^{ème} **axe de travail : l'éthique du numérique**, dont les publications seront présentées à partir de 2021 comme une thématique à part entière.

Vie du Réseau

- 1 Ateliers reportés en raison de la pandémie COVID-19.
- 2 Assemblée SupDPO



<u>L'Assemblée s'est tenue le 11 décembre</u> en visio-conférence. Intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), remise des Prix SupDPO et tables rondes :

- « Learning analytics, algorithmes prédictifs : l'enseignement supérieur a-t-il besoin d'une boule de cristal ? » - Alexandra Bensamoun, Université de Paris-Saclay et Anne Boyer, Université de Lorraine
- « La protection des données, un enjeu de souveraineté majeur » Stéphanie Combes, directrice du Health Data Hub - Jean-Pierre Finance, président du CA de Renater - Jean-Michel Mis³, député et vice-président de la Mission d'information de l'Assemblée « Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne »
- « Les solutions de visioconférence de l'ESRI » Michèle Detournay, Directrice des Services Applicatifs du GIP Renater et Catherine Mongenet, Directrice de France Université Numérique

Travaux avec les autorités de protection des données et les partenaires

1- Avec la CNIL

- Différentes saisines et contributions publiques (cf. GT ci-dessus)
- Actualité sur le site de la CNIL : « <u>La CNIL salue la contribution de SupDPO, réseau des DPO</u> de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation »

« La CNIL salue l'action de SupDPO (...) Depuis sa création, il contribue dynamiquement à une meilleure diffusion de la culture de la protection des données auprès des acteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), tels que les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, et ce, pour l'ensemble des structures de ce secteur ».

Assemblée 2020

³ https://www.jeanmichelmis.fr/les-donnees-un-enjeu-majeur-pour-notre-souverainete/

2- Renforcement des travaux avec les associations et structures professionnelles de l'ESRI

- Conférence des Présidents d'Universités et Conférence des Grandes Ecoles
- Progedo (rencontre entre les DPO et ingénieurs PUD le 10 juin 2020)
- ResoSup
- COmité pour la Science Ouverte
- Esup-Portail
- AMUE

SupDPO note un grand nombre d'intérêts croisés et s'attache à renforcer les liens avec l'ensemble des professionnels du secteur, dans les moyens qui sont les siens.

3- Participation à des réflexions et évènements sectorielles

- <u>Convergences du droit et du numérique</u> (Université de Bordeaux)
- Tribune <u>Déconfinement</u>: le RGPD n'est pas une arme mal maîtrisée mais un gilet pareballes